

L'instituteur de montagne premier entraîneur

Autor(en): **Clivaz, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **10 (1953)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale de gymnastique
et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, Novembre 1953

Abonnement : Fr. 2,30 l'an — Le numéro : 20 ct.

10^{me} année

No 11

L'instituteur de montagne premier entraîneur

Notice rédactionnelle. L'article ci-après n'a pas été rédigé par un instituteur mais par un professeur d'éducation physique né et élevé au sein des montagnes valaisannes. C'est pourquoi le soussigné, qui a à son actif plusieurs années d'enseignement dans des écoles de montagne, se fait un devoir d'appuyer chaleureusement l'appel de M. J.-P. Clivaz auquel il tient à exprimer ici sa sincère reconnaissance ainsi que celle de la direction de l'E.F.G.S.

F. PELLAUD

Si, ne serait-ce que depuis une quinzaine d'années, toutes les lois, les décrets, les projets, les encouragements que l'on élabore en faveur du développement du ski dans nos écoles avaient été consciencieusement appliqués, nous aurions, aujourd'hui en Suisse, une belle pléiade de champions.

Avant d'écrire ces quelques lignes, je me suis plongé dans la lecture d'articles, de textes de loi, dans les statistiques, les comptes rendus et suivi les efforts de ceux qui jouent un rôle direct dans l'éducation de nos jeunes. Les organismes accrédités font depuis des années un effort très grand pour aider nos écoles. La Fédération suisse de Ski organise des camps de ski, des cours d'instruction technique, des dons de skis gratuits, des cours pour instituteurs, etc., d'autres instances et club font également de très grands sacrifices. Pourtant, bien qu'il faille reconnaître que de très grands progrès ont été accomplis dans l'évolution du ski en général, l'intérêt que les jeunes de nos régions de montagne accordent à ce sport diminue d'une façon inquiétante. Nos jeunes préfèrent se donner à des distractions plus modernes, des sports plus avantageux, ou mieux encore servir la grande industrie des divertissements qui veut que dix joueurs puissent se donner exagérément à leur sport en se servant de l'argent et des applaudissements de mille autres. Nombreuses sont les causes de cet état de chose, mais une des principales, si ce n'est la principale, réside dans le fait que ceux qui ont le soin de se pencher tous les jours de l'année scolaire sur le problème de l'éducation

physique de nos enfants, manquent en général de compétence, de largeur de vue, de temps ou de moyen d'assurer leur rôle.



Quand viendra la neige...

Dans ce domaine particulier de l'enseignement et de la propagande du ski, l'instituteur a un très grand rôle à tenir ; c'est lui, en fait, le premier entraîneur de nos jeunes. Non pas entraîneur au sens limité qu'en matière sportive on attache à ce titre, mais celui qui entraîne à lui, par son action et dynamisme, les enfants dans le goût de l'effort physique, des grandeurs de la montagne, dans la recherche de la santé, dans l'acceptation des lois et de la discipline du sport, lesquelles frayeraient le chemin à l'acceptation des disciplines morales.

Le rôle de l'instituteur n'est pas de découvrir et moins encore de faire des champions, mais tout simplement de chercher à enthousiasmer et à procurer de la joie dans le ski, sport qui développe les organes et forge l'harmonie et l'équilibre parfait à cette jeunesse presque toujours trop tôt asservie aux besoins matériels d'une nombreuse famille.

Or, qui mieux que l'instituteur peut tenir ce rôle primordial dans le développement du ski ? Il connaît ses élèves, les parents lui font confiance ; il sait dans quels milieux différents évoluent les enfants, les soins dont on entoure certains, le désintéressement que l'on apporte à d'autres, la vigilance exagérée du père qui accable son enfant, la liberté trop grande qu'un autre laisse au sien, le maître n'ignore rien de tout cela, en un mot, il connaît le climat dans lequel vit chaque famille.

Trop d'instituteurs se bornent à faire la classe en bons fonctionnaires, prétextant qu'il leur est impossible, vu le manque de moyens et de temps, de donner une formation physique complète. Certes, nos écoles de montagne sont bien souvent très mal servies, car elles ne possèdent ni salle de gymnastique, ni engins, parfois même pas une balle, et cet état de chose durera encore quelques générations. Peu importe, mieux que tout cela, certainement nos enfants de la montagne ont pour eux la nature, les champs immaculés de neige, le plein air, et l'instituteur n'a pas le droit de rester inactif dans ce domaine particulier de l'enseignement.

Que l'on ne s'y trompe pas : quoique nos programmes officiels dans l'enseignement primaire ne laissent que très peu de place aux séances de culture physique, l'instituteur peut, avec l'aide principale de la commission scolaire ou de son directeur, aplanir les difficultés et arranger le programme des classes de façon à donner aux séances d'initiation au ski, le temps nécessaire à un travail efficace ; c'est lui qui, dans le cadre des horaires, peut modifier les heures ou prolonger une séance en plein air si les conditions sont idéales. Que l'on ne nous rétorque pas que vu la courte durée du semestre d'études cette dernière disposition est impossible à prendre ; nous avons des exemples de son application et nous tenons à insister que là où de telles dispositions ont été prises, les résultats scolaires ont été depuis aussi bons — sinon nettement meilleurs — que précédemment.

Nombreux sont, aujourd'hui, les instituteurs qui encouragent et pratiquent le ski, mais trop peu encore y consacrent leurs efforts personnels pour faire jaillir dans ces corps d'enfants la flamme qui devrait animer notre jeunesse montagnarde. Combien de jeunes gens chétifs, combien d'hommes malingres, combien de grands malades ne seraient pas ainsi affligés, si un instituteur, alors qu'ils étaient

écoliers, s'était occupé d'eux, lorsqu'ils flânaient des heures, voire des dimanches entiers sur la place du village, dans une maison cohabitée ou bien souvent plus tard dans un petit café dépensant ainsi les quelques petits sous qu'ils croyaient ne pas trouver pour l'achat d'une paire de skis.

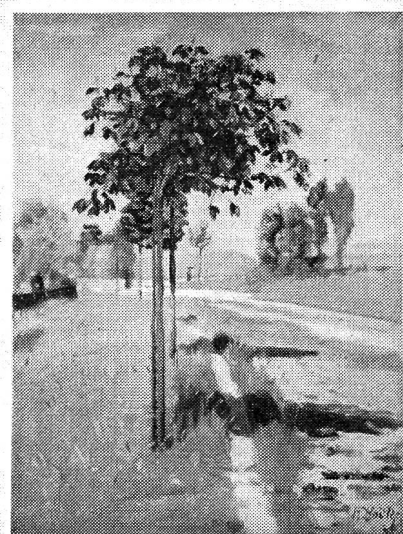
Certes, et c'est là un fait que nous ne voudrions passer sous silence, demander à un instituteur l'effort supplémentaire de s'occuper soigneusement de ce développement du ski dans nos écoles, c'est lui proposer de prendre encore davantage sur le temps qu'il devrait consacrer à sa famille, à ses répétitions, à son délassement, peut-être même à quelques emplois rémunérateurs, ou à son jeudi après-midi, et ceci sans être défrayé. Mais l'éducation de nos jeunes de nos régions montagneuses, plus que tout autre, exige de celui qui s'en charge, un esprit de sacerdoce, un désir d'éduquer et de former harmonieusement l'enfant.

En Suisse, après 50 ans d'existence, le ski est loin d'être passé dans les mœurs de nos jeunes de la montagne. Pour y arriver, il n'y a point à chercher d'autres solutions que celle de confier à l'instituteur la mission d'inculquer à nos jeunes le goût et la nécessité de ce grand sport.

La rentrée des classes a eu lieu, l'hiver est bientôt là, chacun se réjouit déjà. Mais le ski est un sport qui nécessite plus que tous les autres, une période d'entraînement. Cet entraînement ne commence pas sur la neige ; avant de s'y lancer, nos enfants doivent avoir pratiqué plusieurs séances d'assouplissement et de jeux. L'instituteur vouera, dès ses premières leçons, un soin tout particulier à cette préparation conditionnelle.

Dans un prochain article, je traiterai de l'organisation des leçons et des différentes possibilités d'activité que nous offre la pratique du ski à l'école.

JEAN-PIERRE CLIVAZ.



Aider notre jeunesse en achetant les pochettes de cartes de vœux Pro Jeunesse, c'est faire œuvre de solidarité nationale.